

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 17
Nombre de pouvoirs : 2
Affiché le 27 octobre 2022

Conseil municipal du 25 octobre 2022

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Etaient présents : M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, M. DIEMER Steve, Mme ERNE-HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michelle, Mme JOST Anne M. KRENCKER Julien, M. LUX Pierre M. MARTINI Matthieu Mme MERCK Martine, Mme NIESS Laetitia, M. REYMUND Antoine Mme ROHFRITSCH Anne-Marie, M. URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia.

Absents : M. WALTER Willy qui donne pouvoir à Mme NIESS Laetitia, Mme BAUER Carine donne pouvoir à M. BOHR Freddy

Secrétaire de séance : Mme ERNE-HEINTZ Valentine

2. OBJET : AVENANT N°1 ET N°2 AU MARCHE POUR LA RENOVATION INTERIEURE DE LA MAIRIE DE BERSTETT LOT N°03 ELECTRICITE VMC

Vu le présent avenant supérieur au montant initial du marché du lot n°03 de plus de 5%,

Monsieur le maire explique qu'il est nécessaire de conclure deux avenants avec l'entreprise REMOND pour la mise en place d'une baie informatique et d'une alarme,

Le marché initial s'élève à 23 125 € HT – 27 750 € TTC

L'avenant n°1 pour la pose d'une baie informatique s'élève à 1880 € HT – 2256 € TTC

L'avenant n°2 pour la pose d'une alarme s'élève à 1765 € HT – 2118 € TTC

Le nouveau montant de marché s'élève désormais à 26 770 € HT – 32 124 € TTC

Le conseil municipal après avoir délibéré,

- Autorise le maire à signer les avenants n°1 et n°2 avec l'entreprise REMOND ainsi que tout document nécessaire à l'accomplissement de cette délibération.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



La secrétaire de séance

Valentine ERNE-HEINTZ